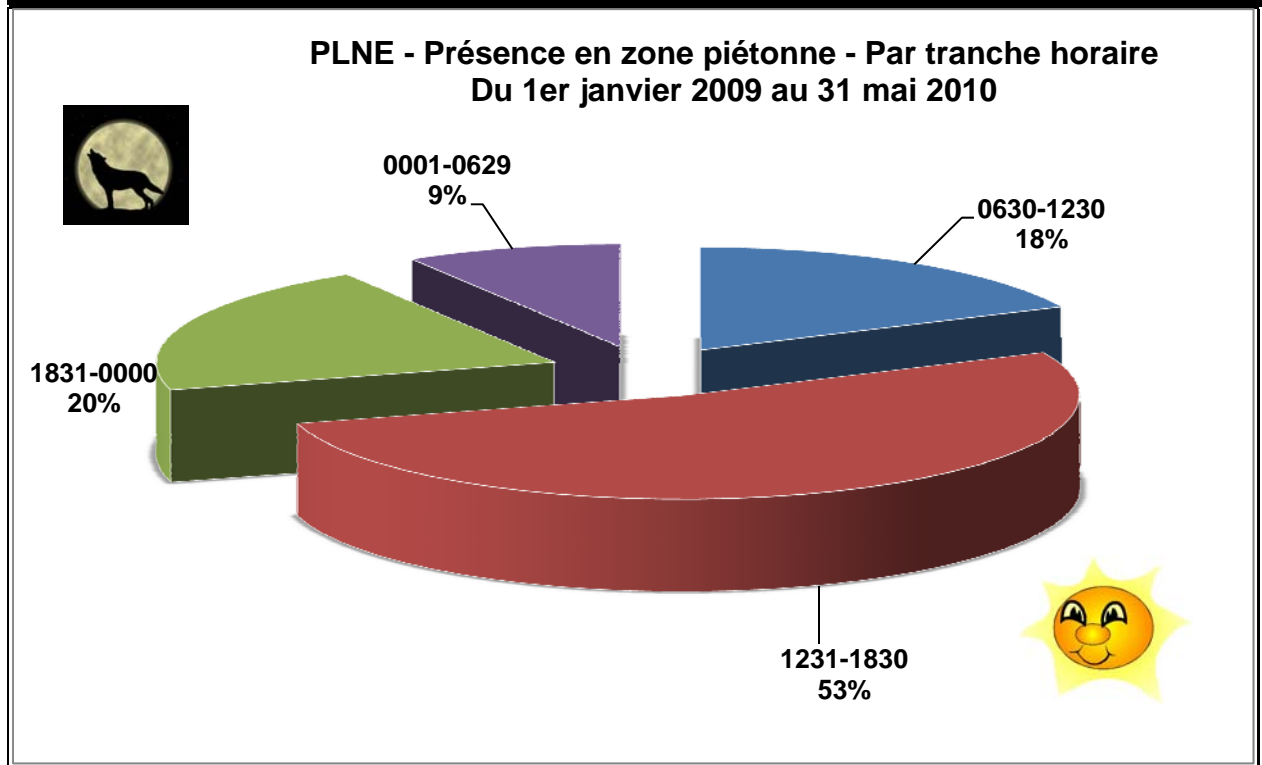
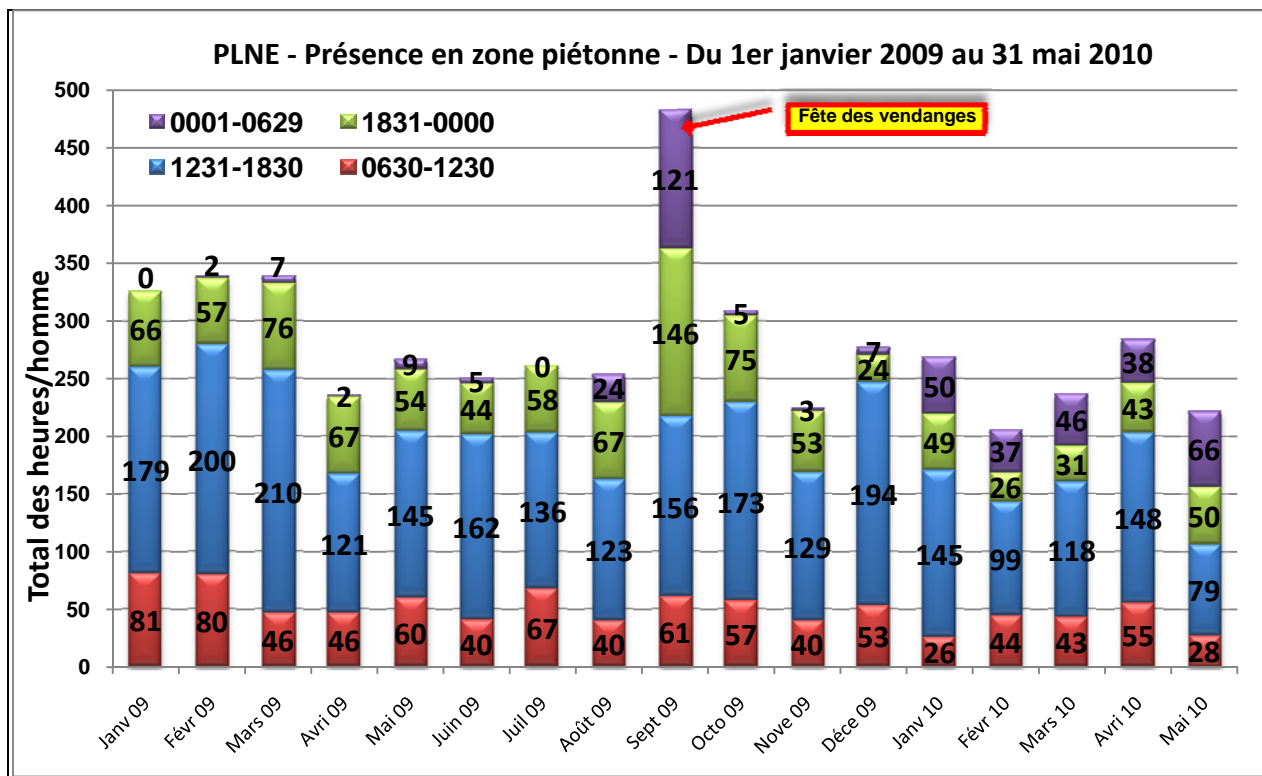


L'ENGAGEMENT DE LA POLICE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL AU PROFIT DU CENTRE-VILLE

L'ASPECT SECURITAIRE AU CENTRE-VILLE (SIG)

Présence au centre-ville – Total : 4872 H/hommes



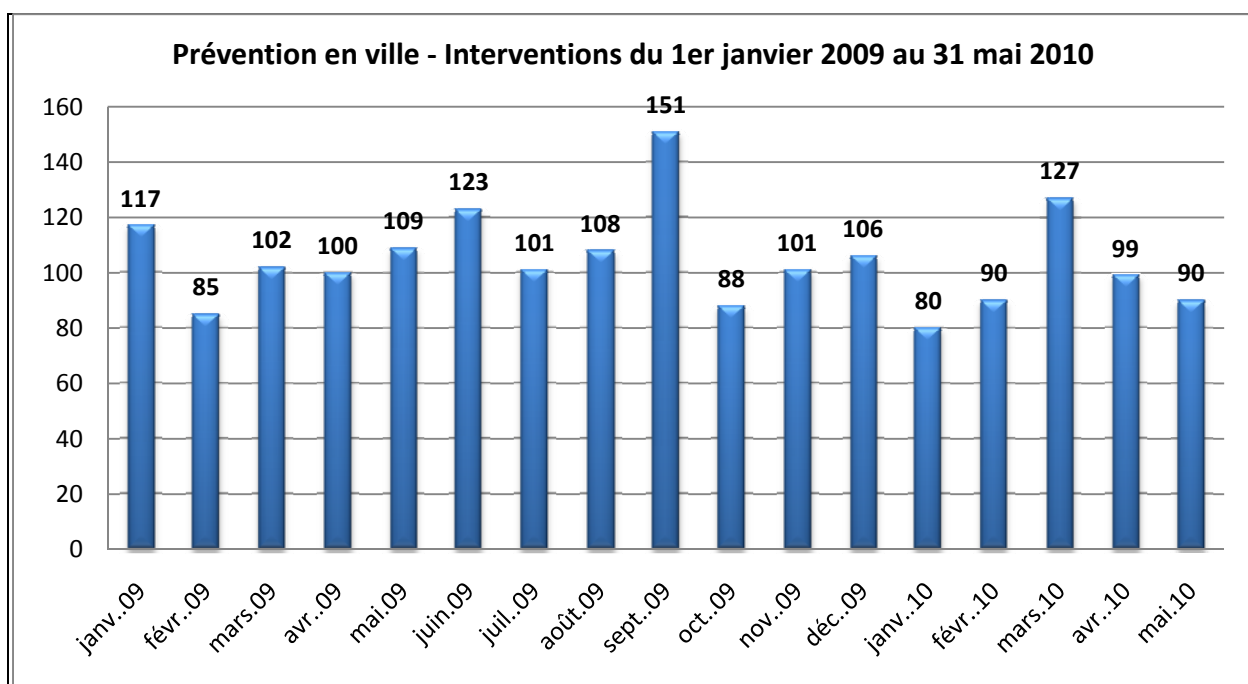
Les actions de prévention nocturnes – Total : 61 (dont 20 en 2010)

Elles se déroulent en principe 1 x par semaine, en alternance, le vendredi ou le samedi, au centre-ville.

En 2009, l'horaire d'engagement était de 1600 à 2400. Dès le 1^{er} janvier 2010, afin d'assurer une meilleure sécurité en ville et de répondre à l'adage « Être là où il faut » l'horaire a été adapté et s'étend de 2100 à 0500.

En dehors des engagements précités, d'autres manifestations régulières et d'importance, nécessitent la présence du personnel de prévention. Il s'agit notamment de l'Indépendance Neuchâteloise, la Fête du Travail, la Fête de l'Uni, Festi'Neuch, la Fête de la Jeunesse, la Fête nationale, la Fête des Vendanges et, actuellement, le Mondial de football.

Les interventions des patrouilles de prévention – Total : 1777 (dont 486 en 2010)



En détail :

Interventions par les patrouilles de prévention - Du 1er janvier 2009 au 31 mai 2010																		
Affaires et domaines	janv.09	févr.09	mars.09	avr.09	mai.09	juin.09	juil.09	août.09	sept.09	oct.09	nov.09	déc.09	janv.10	févr.10	mars.10	avr.10	mai.10	Total
Accident arrangement	1	2	1		1			1	3		1		2	1	5			18
Accident blessés								1										1
Accident dégâts				1								1		1				3
Affichage	1			3	2	2						6					1	15
Aide de la police	9	7	6	1	5	3	2	4	6	4	1	2	2	3	7	3	2	67
Aliéné															1			1
Appropriation illégitime					1	1				1					1			4
Arrestation RIPOL	4	6	5	6	5	5	7	11	6	2	8	4	8	8	7	3	4	99
Autre (non répertoriée)	4	3	8	10	4	9	7	6	5		6	4	5	8	6	7	5	97
Brigandage				1			1		1								1	4
Bruit							1	1	1			1			2	1	1	8
Conduite sous l'effet de l'alcool			1			1		1	1						2	1	3	10
Contrainte sexuelle									1									1
Convoyage	1	1		1	1	1					1		1	1		1		9
Décès divers												1						1
Découverte animal	1	3	2		1			6	2	2	3	1	2	1	3	4	2	33
Découverte cycle	1		1		1										3	1	1	8
Découverte cyclomoteur						1	1	1	1									4
Découverte de chose	1	1	2					1				1	3					9
Découverte d'une personne								1										1
Dégâts causés à un véhicule	6	1	3	4	8	1	1	1	1		2	7	6	2	4	2	2	51
Dégâts causés par un véhicule	2	6	2	2	1	2	2			1	1				2	2	1	24
Déplacement d'un véhicule	7		1			1	3	3	7	2	1			2	2	3	3	35
Différend	1	1	1	1		1			4	3		2				1		15
Divers police ville Ntel	5	1						2	5		2	4	4	1	4			28
Dommages à la propriété	3	7	7		6	5	8	2	15		2	4	12	4	6	4	6	91
Exhibitionnisme														1				1
Filouterie d'auberge			1	2										1				4
Graffitis	2	2		1	2	5	2	1				1	1	3	2		1	23
Homicide - Meurtre																1		1
Incendie interven. humaine					1								1		1			3
Incendie technique					1													1
Infraction LEtr					2		3	6	5		1	4	1	1	6	3	2	34
Infractions autres											1	1				1		3
Infractions diverses LCR	4					3	2	1	1	2	1	1	1	3	1	3	1	24
Injure						2	1											3
Lésions corporelles simples						1			2		1					1		5
Menaces	1			1							1	1			2	2		8
Mendicité	2	5	8	3	3	9	2	4	1	2	4	5	1	1		1	1	52
Mise en circulation de fausse monnaie	2			1					1	1							1	6
Obtention fraud. prestation	1				1													2
Recel	1																	1
Rixe							1		1									2
Saisies permis diverses								2	2						3			7
Scandale			1	1	4	2	3		3		3	3		3	4			27
Service d'ordre	10	8	8	5	11	9	4	8	10	8	9	4	2	6	8	5	6	121
Signalisation	5	4	1	7	4	2	3	4	4	2	8			1	1	2	1	49
Stupéfiants	4	1	3	2	3	4	8	4	17	4	7		5	2	7	5	2	78
Surveillance	4			2											1			7
Violation de domicile								1	1	2		5	1		1		4	15
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires									3						1			4
Voies de fait	1		3	1				1	4				1	2			1	14
Vol à la tire	1	3	1	2		8	3		1	1							1	21
Vol à l'étalage	23	17	27	36	39	38	32	31	31	46	34	39	18	31	33	40	35	550
Vol de véhicule	2		1													1		4
Vol par astuce		2	4			2				1	1					1		11
Vol par effraction	1								1								1	3
Vol par introduction clandestine	1		2	1					1			2	2					9
Vol simple	4	4	2	5	1	4	4	2	3	4	1	2	1	3	1		1	42
Vol sur/dans un véhicule	1				1	1		1			1							5
Total	117	85	102	100	109	123	101	108	151	88	101	106	80	90	127	99	90	1777

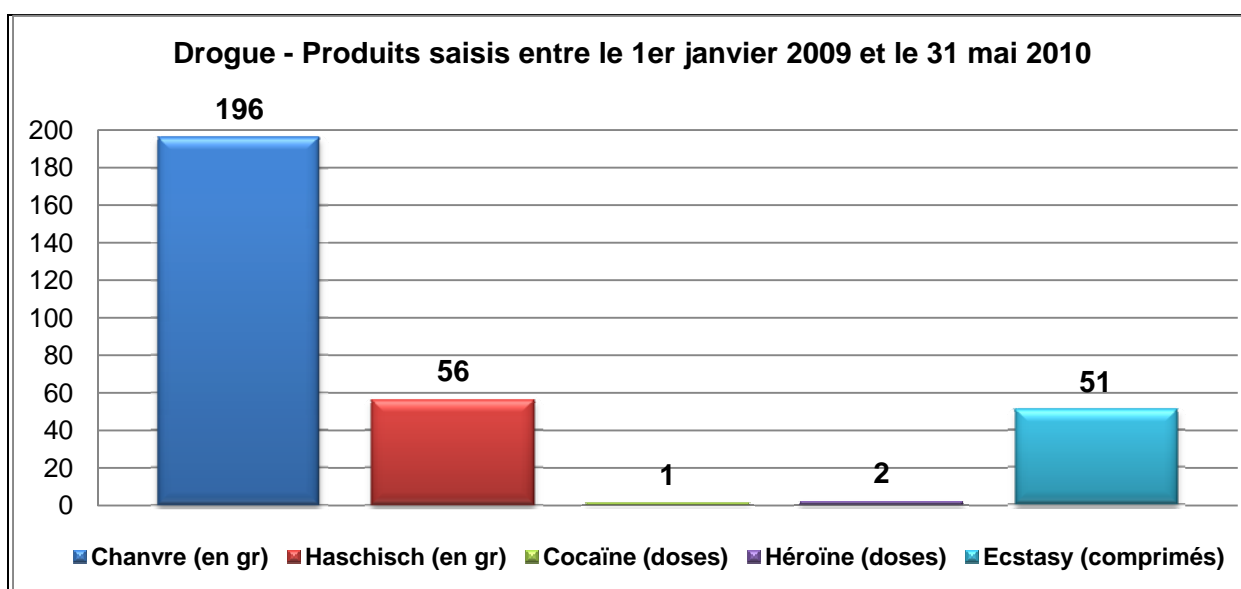
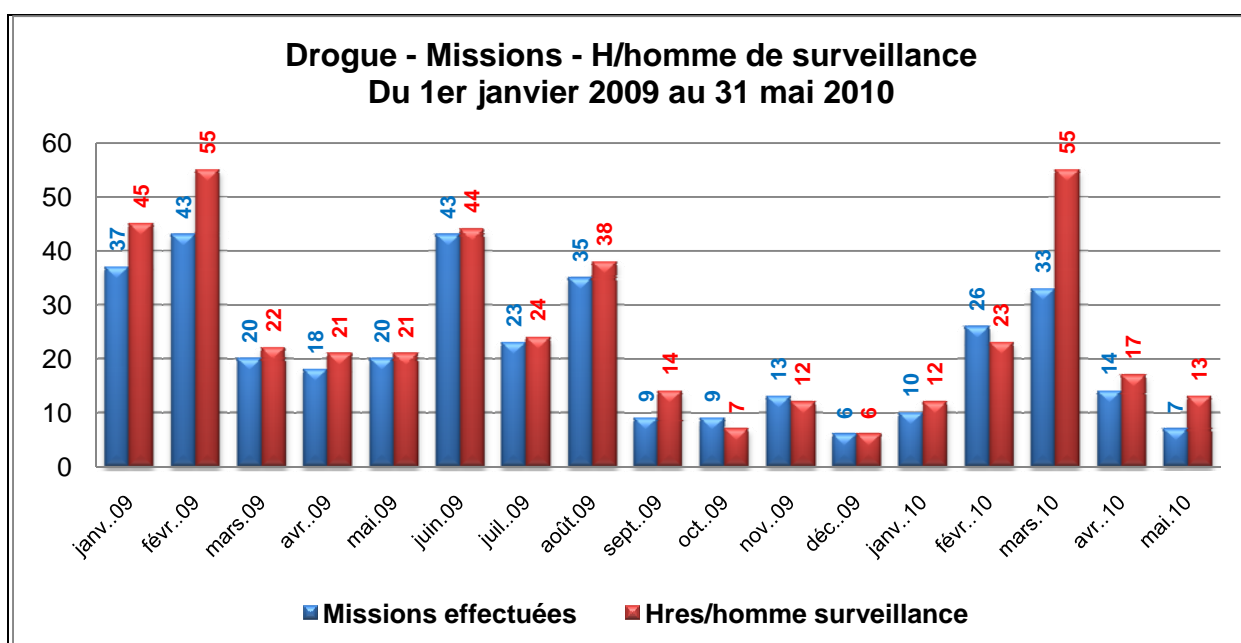
Il s'agit d'interventions commandées par l'intermédiaire de notre centrale téléphonique ou spontanées.

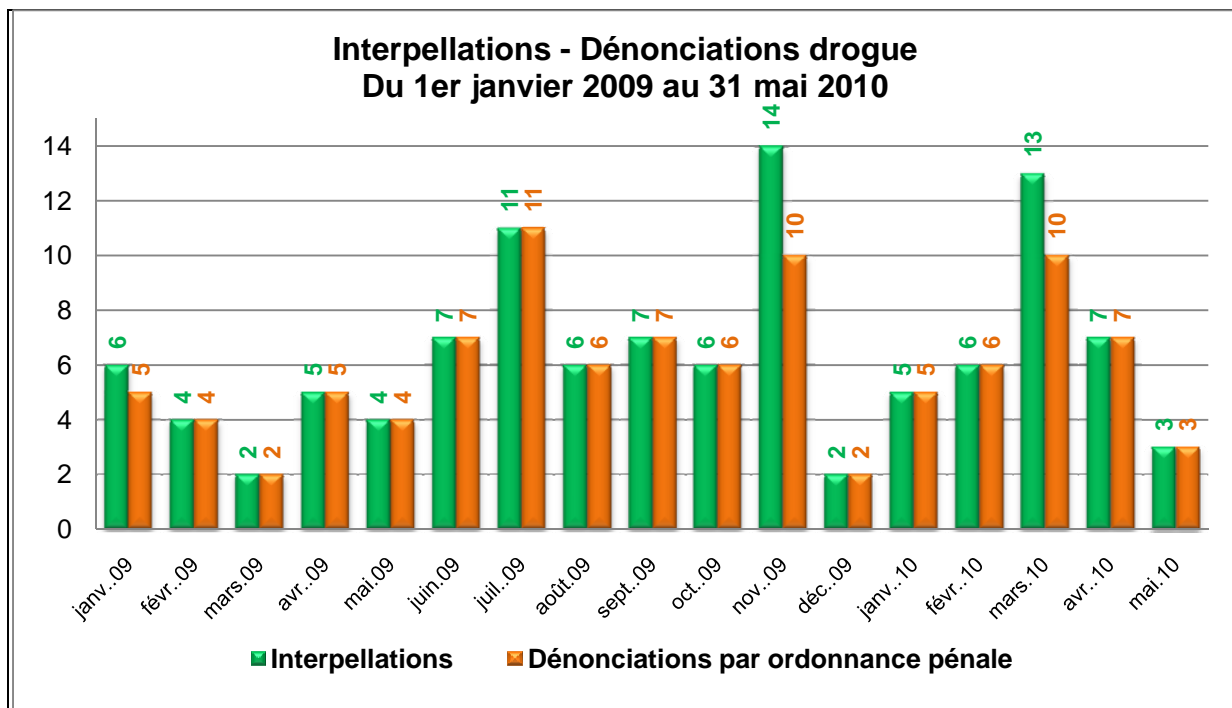
On en dénombre 1777 pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 mai 2010, ce qui représente une moyenne mensuelle de 105 interventions.

Quelques chiffres sont particulièrement révélateurs de l'activité au centre de la ville, soit :

	Interventions totales	Moyenne mensuelle
Vois à l'étalage	555	32
Arrestations RIPOL (personnes signalées)	99	6
Stupéfiants	78	3
Mendicité	52	3
Scandales	27	2

La consommation de stupéfiants :





Les missions intercalaires effectuées par la Police neuchâteloise (PNE)

Conformément à la convention sur la collaboration policière en ville de Neuchâtel, du 18 avril 2008, les contrôles des établissements publics et la présence externe dissuasive et préventive ont été demandés à la police neuchâteloise.

Selon les chiffres fournis par cette instance, depuis le mois de janvier 2010, les patrouilles en voiture ou à pied représentent mensuellement près de 770 heures.

Ces missions intercalaires équivalent à 4 postes équivalent temps plein (ETP), soit un montant annuel de Frs 6'18'000.-, respectivement la somme de Frs 51'500.- par mois.

Une Ville propre – Partenariat avec le service de la voirie

Avec la mise en place des conteneurs enterrés, le 1er mars 2009, une collaboration étroite a été instaurée avec le service de la voirie, dans le but d'informer mais aussi d'endiguer rapidement les dépôts illicites d'ordures. Pour le centre-ville, la police a traité 50 plaintes qui lui sont parvenues de ce service.

LA BRIGADE URBAINE DE LA POLICE DE LA VILLE (SAY)

C'est le personnel de la brigade urbaine qui se trouve essentiellement au centre-ville. C'est aussi ce service qui a traité la majorité des 550 interventions pour vols à l'étalage, que le commerçant porte plainte ou non.

En début d'année chaque commerçant du centre ville est approché individuellement par un membre de la brigade, afin de connaître si c'est derniers rencontrent des problèmes et leur apporter des solutions ou les diriger vers des partenaires communaux.

La brigade urbaine effectue des passages dans les commerces qui le désirent, ceci dans le cadre des patrouilles. Actuellement cette action touche environ une dizaine de commerces.

Une patrouille est engageable en permanence et dans un temps très limité, ceci durant la plage des heures d'ouverture des magasins. Les commerçants ont un numéro de téléphone qui les relie en direct avec la patrouille qui se trouve à l'extérieur.

PRESENCE PREVENTIVE MAIS AUSSI SANCTIONNER QUAND IL LE FAUT ! (SIG)

Un aperçu des principales dénonciations par ordonnances pénales dans le centre-ville

INFRACTIONS	2009	Au 31.05.10	TOTAL	AMENDE
Affichage sauvage - 19 RPNE	11	3	14	100.00
Arme illicite ou engin conçu pour blesser des êtres humains	1	3	4	MP
Bruit excessif - RPNE - entre 2200 et 0600	2	5	7	300.00
Chien errant en zone urbaine	2	0	2	150.00
Commerce ambulant ou temporaire sans autorisation	12	5	17	400.00
Commerce ambulant ou temporaire sans autorisation	2	0	2	MP
Consommation ou détention de drogue dite douce	48	23	71	150.00/300.00
Dépôt d'ordures/déchets encombrants ou organiques illicite	3	5	8	50.00
Désobéissance à la police	17	4	21	250.00
Faire ses besoins naturels sur la voie ou endroits publics	5	13	18	80.00
Fermeture établissement public après l'heure réglementaire	3	3	6	200.00
Insoumission à l'autorité	3	0	3	MP
Insoumission à une décision de l'Autorité	3	0	3	MP
Mendicité	102	5	107	100.00
Non respect heures d'ouverture/fermeture des magasins	1	7	8	200.00
Refus de révéler son identité	4	3	7	100.00
Scandale en état d'ivresse s/voie publique ou dans un EP	18	3	21	200.00
Scandale sur la voie publique et/ou dans un EP	31	5	36	150.00
Séjour illégal	11	0	11	MP
Usage de haut-parleurs dans les rues sans autorisation	2	1	3	100.00
Utilisation temporaire de la voie publique sans autorisation	5	1	6	MP
Vagabondage	1	4	5	100.00
Vente sur rue d'objet/journaux sans autorisation	0	3	3	50.00
Vol à l'étalage - 1ère récidive dans les 3 ans	12	7	19	300.00
Vol à l'étalage - 1ère infraction	67	16	83	150.00
Vol à l'étalage - 2e récidive et suivante dans les 3 ans	26	10	36	500.00
	392	129	521	

LA CIRCULATION ET LE PARCAGE AU CENTRE-VILLE (CHB)

Contrôle du respect de la zone piétonne

Il s'agit d'actions de contrôle des accès à la zone piétonne, réunissant tout le personnel uniformé dans le même secteur pour une concentration des forces, visant à informer les automobiles que l'accès à la zone est uniquement fait pour les opérations de chargement et de déchargement uniquement. Dans ce cadre, les produits doivent être lourds et/ou volumineux et/ou périssables. Il leur est également rappelé que la vitesse dans la zone est limitée à la vitesse d'un homme au pas.

Dans une deuxième phase, le conducteur est mis en contravention s'il n'a pas quitté les lieux après les opérations de chargement/déchargement.

Date	Vhcs contrôlés	Refusés	AO	Effectif	Durée	H/homme
ven 6 mars 2009	81	12	19	9	3	27
jeu 19 mars 2009	64	7	20	9	3	27
mar 14 avril 2009	59	6	9	9	3	27
sam 16 janvier 2010	84	0	8	9	3	27
ven 19 février 2010	88	7	1	9	3	27
mar 30 mars 2010	112	12	12	9	3	27
ven 30 avril 2010	44	11	15	9	3	27
lun 31 mai 2010	61	1	14	9	3	27
	593	56	98	72	24	216

LA BORNE DU COQ D'INDE (HOP)

Celle-ci a occupé nos services pour plusieurs raisons, à savoir :

2009

1225 H/ho de contrôles ont été effectués concernant cette borne. 13 contraventions établies sur les cases « dépose minute » de la rue de la Balance (véhicules « ventouse »).

- Le 23 avril 2009, un nouveau programme de fonctionnement a été installé.
- Le 28 mai 2009, un véhicule a été endommagé contre les bornes de sortie. Après analyse de la situation, il s'est avéré que l'automobiliste était en faute (manœuvre inappropriée).
- Le 24 juillet, un véhicule endommageait une borne fixe. Les frais ont été à la charge du conducteur.
- Le 09 septembre, même scénario que la 24 juillet. Les frais ont été également à la charge du conducteur.

Suite à plusieurs problèmes de la boucle de détection de sortie, il a été décidé, d'un commun accord avec le service de l'urbanisme, d'enlever le panneau d'affichage, afin que les véhicules ne soient pas gênés par ce dernier.

Des contacts ont eu lieu avec les habitants du quartier du Coq-d'Inde, car ces derniers sont très sensibles à ce sujet.

En 2010 (à fin mai),

565 H/ho de contrôles ont été effectués concernant cette borne.

Le service technique annuel a été effectué le 23 mars 2010. 23 contraventions établies sur les cases « dépose minute » de la rue de la Balance (véhicules « ventouse »).